



Concurrence déloyale d'un magasin de souvenirs

Par Visiteur

En mois avril j'ai repris un bail pour exercer la activité articles de souvenirs.
au mois janvier a 10 metre de mon magasin un magasin de pret a porter a céde son bail a une perssone pour fair la meme activite que la mienne(articles de souvenirs)
est ce que je peux faire opposition .
sincer salutation.

Par Visiteur

Bonjour,

Malheureusement, la désécialisation du bail commercial (changement de l'activité exercée dans le commerce) ne concerne que les rapports entre le bailleur du fonds désécialisé et son locataire.

Les tiers (hors ceux qui sont créanciers du fonds de commerce en question) ne sont nullement autorisés à agir et à s'opposer à cette désécialisation.

Bien cordialement,
je reste à votre entière disposition.